Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 103 (2006)

Artikel: L'insula 19 à Avenches : de l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle

Autor: Martin Pruvot, Chantal / Bossert, Martin / Bridel, Philippe

Kapitel: V: État 2 : la période flavienne : premières modifications (vers 72 ap. J.-C.)

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835892

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

V État 2. La période flavienne: premières modifications (vers 72 ap. J.-C.)

Les premiers travaux d'envergure effectués sur l'établissement de l'*insula* 19 ont été entrepris à l'époque flavienne (état 2). Au sud, le long du *decumanus maximus*, un portique monumental et une fontaine de rue ont été mis en place et, à l'est, une façade maçonnée a été construite (fig. 59). Parallèlement, des transformations ont été apportées au bâtiment primitif, notamment à la piscine, dont la largeur a été fortement réduite, et aux salles adjacentes dont les sols et les enduits peints ont été refaits. S'il est probable que, dans le cadre de ces grands travaux, d'autres nouvelles constructions aient été entreprises, on ne peut toutefois les identifier et définir un plan d'ensemble complet de l'établissement à l'époque flavienne. En effet, le portique sud et la façade orientale ont été conservés et intégrés au plan des thermes du IIe s. (état 3) après avoir connu des modifications. Bien que d'autres parties de l'édifice aient vraisemblablement suivi le même développement, leur identification ne peut être faite systématiquement faute de fouilles extensives, de coupes stratigraphiques de référence et de datations supplémentaires. Toutefois, la création de nouvelles canalisations et la présence possible d'hypocaustes témoignent d'un développement important des infrastructures de l'édifice par rapport à l'état précédent.

Comme dans l'édifice tibérien (état 1) et les thermes de l'époque d'Hadrien (état 3), quelques maçonneries des bâtiments flaviens (état 2) reposent sur des pilotis de chêne en très bon état de conservation ayant fourni des repères chronologiques précis. Ainsi, la mise en place du portique méridional (fig. 59, L31) et de la fontaine de rue (St 106) a été datée de 72 ap. J.-C. environ. L'édification de la façade orientale et les réfections de la piscine ont pu être rattachées à cette phase de construction grâce au mobilier récolté dans les niveaux de construction[1]. Quant à l'évolution chronologique de l'édifice, la mise au jour de peintures murales dans le secteur nord-ouest indique qu'une partie au moins des fresques de l'établissement flavien a été refaite vers la fin du Ier s. ou au début du IIe s.[2] La durée d'occupation de l'état 2 est donnée également par la dendrochronologie qui fixe sa transformation en un nouveau complexe thermal vers les années 135-137 ap. J.-C. (état 3), datation confirmée par les diverses études de mobilier.

Le changement de statut de la ville, élevée au rang de colonie sous le règne de l'empereur Vespasien, coïncide avec l'ouverture de plusieurs chantiers de construction dans l'agglomération – et dans le quartier de l'*insula* 19 en particulier – dont le développement architectural et urbanistique, entrepris dès les premières décennies du Ier s. ap. J.-C., progresse considérablement durant cette période. C'est en effet vers la fin du Ier s. ap. J.-C. que de nouveaux programmes architecturaux voient le jour, tant dans le domaine public que privé. Alors que le bâtiment public de l'*insula* 19 s'est considérablement développé, l'architecture des *domus* des *insulae* voisines 13 et 20

1 Voir ci-après, l'étude de la céramique, p. 260-261.

2 Voir ci-après l'étude des peintures murales, p. 167-170.

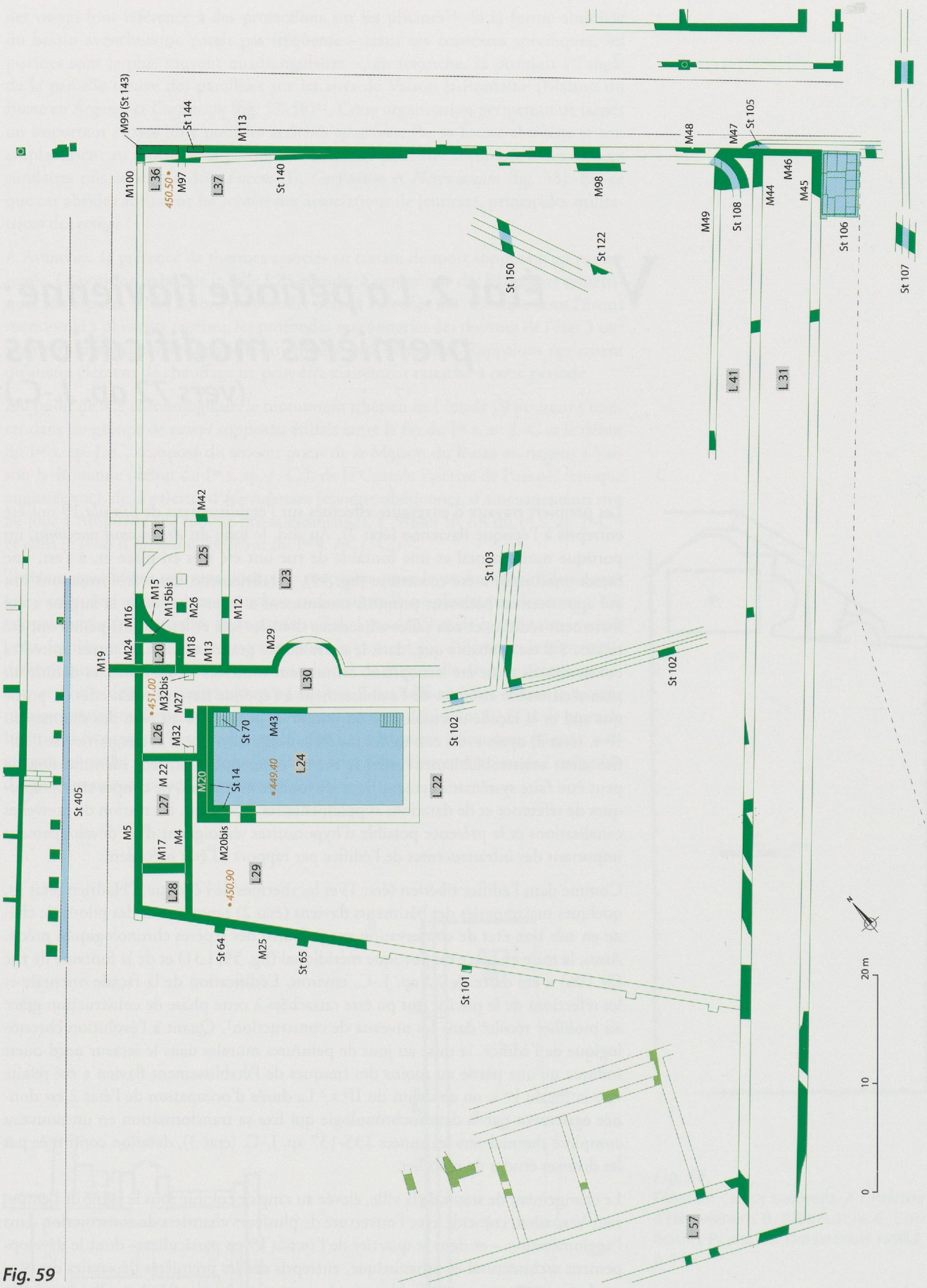

Fig. 59
Plan schématique de l'établissement de l'insula 19 restructuré vers 72 ap. J.-C. (état 2), avec la nomenclature des locaux (L), des murs (M) et des structures (St).

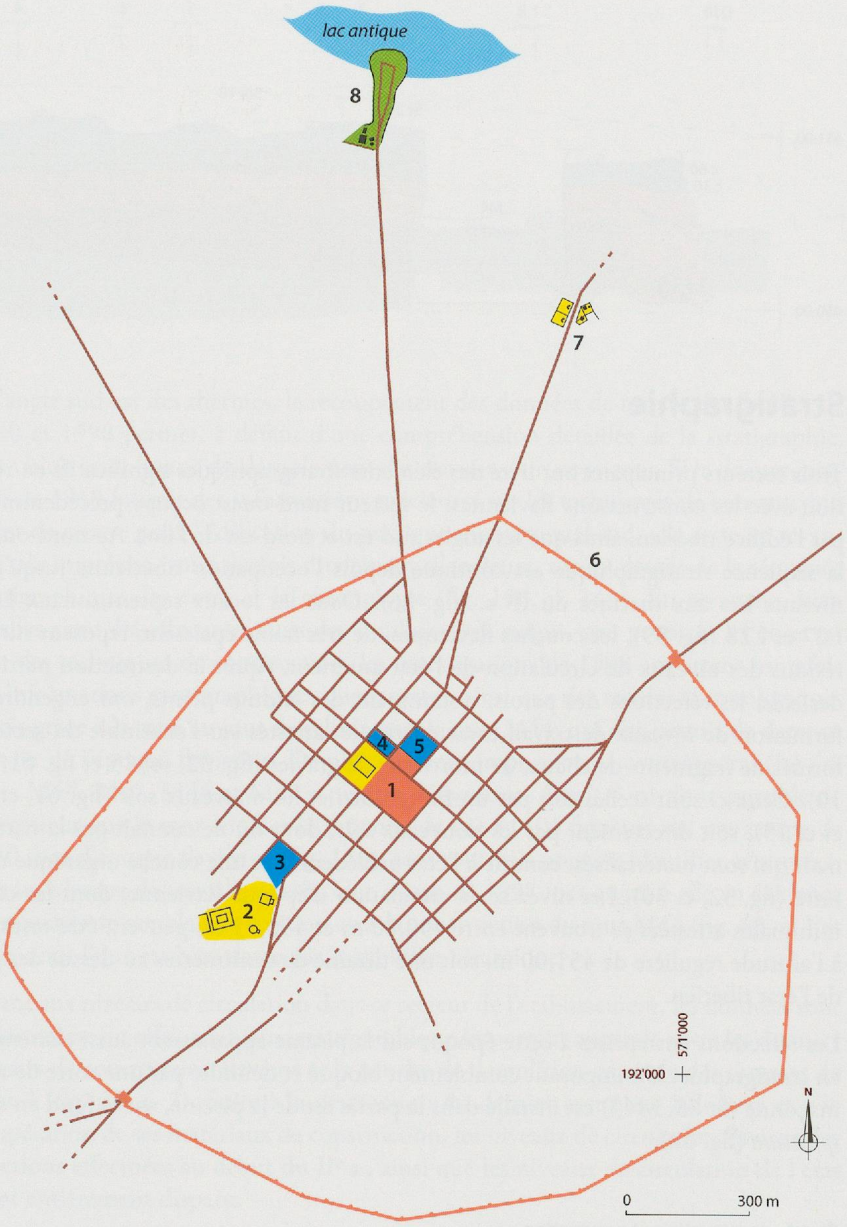

Fig. 60
*Plan schématique d'*Aventicum *et localisation des principaux édifices et monuments en fonction à l'époque flavienne.*

1 forum
2 *zone des sanctuaires*
3 insula *19*
4 *thermes de l'*insula *23, détruits au début du IIe s. ap. J.-C.*
5 *thermes de l'*insula *29* (En Perruet), *construits vers 77 ap. J.-C.*
6 *mur d'enceinte de la ville*
7 *ensemble cultuel et funéraire d'*En Chaplix
8 *port*

édifices publics
zones et édifices cultuels/funéraires
thermes publics (attestés ou supposés)
port et canal

a été profondément modifiée, reflétant ainsi la prospérité toujours plus affirmée des classes dirigeantes[3]. Quant au secteur cultuel, le processus de monumentalisation des sanctuaires, ayant touché plusieurs édifices religieux vers le milieu du Ier s ap. J.-C. (construction du temple rond, monumentalisation du sanctuaire de *Derrière la Tour*, réaménagement du *fanum* de la *Grange des Dîmes*), connaît une phase supplémentaire de son développement avec la construction du temple maçonné de la *Grange des Dîmes* vers la fin du Ier s. ap. J.-C. et la création, quelques années plus tard, d'une enceinte et d'une galerie à l'arrière de ce dernier[4]. Ce programme architectural majeur semble avoir conduit également à la mise en place d'une galerie ou d'un passage à ciel ouvert à l'est de ce sanctuaire (fig. 59, L57), lequel paraît être organiquement lié au portique méridional des thermes de l'*insula* 19 (fig. 59, L31).

La construction d'un secteur balnéaire tout à fait nouveau dans le monument de l'*insula* 19 ou l'agrandissement et la diversification des installations thermales préexistantes – rappelons que nous ne connaissons pas la fonction exacte du monument antérieur – semblent s'insérer également dans le cadre de la création d'infrastructures thermales publiques à l'échelle de la ville. En effet, vers 77 ap. J.-C. (datation dendrochronologique), des grands travaux sont entrepris également à côté du *forum*, dans l'*insula* 29, où un grand complexe balnéaire public voit le jour (fig. 60)[5].

3 Blanc 2001.1, p. 25-28.
4 Morel 2001, p. 65-67; Morel 2004, p. 178.
5 Bögli/Hochuli-Gysel 19963, p. 34-38; Morel 1998.2, p. 219-221; Martin Pruvot 2001, p. 36-38.

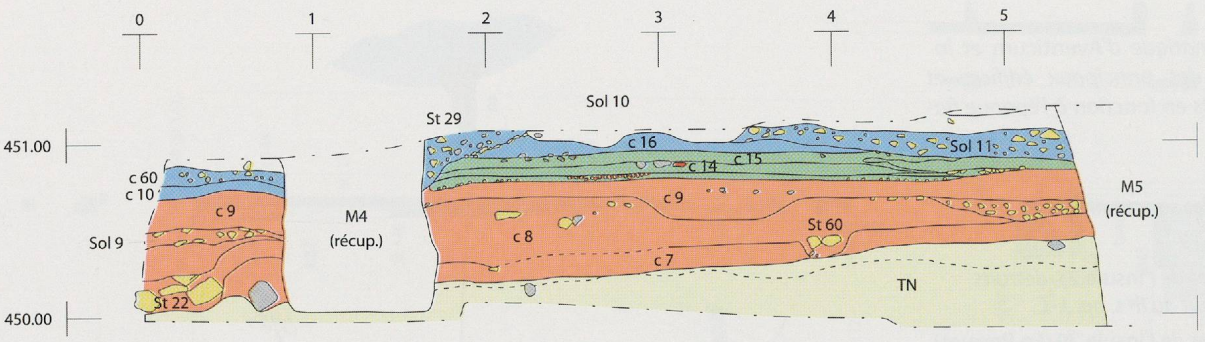

Stratigraphie

Trois secteurs principaux ont livré des éléments stratigraphiques significatifs en relation avec les constructions flaviennes: le secteur nord-ouest occupé précédemment par l'édifice tibérien, ainsi que les angles sud-est et nord-est de l'îlot. Au nord-ouest, la séquence stratigraphique est continue depuis l'occupation tibérienne jusqu'aux niveaux liés aux thermes du IIe s. (fig. 26). Dans les locaux septentrionaux L26, L27 et L28 (fig. 59), les couches flaviennes, de très faible épaisseur, reposent sur les résidus des niveaux de circulation de l'état antérieur. Après la destruction partielle des sols, les réfections des parois, notamment des enduits peints, ont engendré la formation de niveaux de travail caractéristiques, attestés sur l'ensemble du secteur, formés de fragments de chaux, de mortier et de gravier (fig. 32, sol 15 et fig. 61, sol 10). Ceux-ci sont scellés soit par un fin remblai et les nouveaux sols (fig. 61, c. 14 et c. 15), soit directement par les nouveaux sols, dont on ne connaît pas la nature, mais qui sont matérialisés, comme à l'état précédent, par une couche organique noirâtre (fig. 32, c. 30). Les niveaux de circulation d'époque flavienne, dont les cotes minimales attestées se trouvent entre 450,80 m et 450,95 m, peuvent être restitués à l'altitude régulière de 451,00 m, soit une dizaine de centimètres au-dessus des sols de l'état tibérien.

Les réfections entreprises à cette époque sur la piscine apparaissent aussi clairement en stratigraphie. Un imposant comblement bloqué et délimité par une sorte de mur maçonné (St 68, M43) est installé dans la partie est de la piscine, sur le fond en *opus spicatum* (fig. 62).

Fig. 61
Coupe stratigraphique dans les locaux L28 et L29. Situation: fig. 28, p. 36.

TN : terrain naturel.

État 1 : construction
C 7 à 9, St 60, sol 9 : niveaux constitués essentiellement de mortier de chaux, de tuileau, de graviers et de déchets de pierres taillées, ainsi que de remblais formés par le creusement des tranchées de fondations des murs.
St 22 : fossé drainant.

État 2 : construction
Sol 10 : niveau de travail lié à la réfection des murs et des enduits muraux, constitué de déchets de taille de pierres, de mortier de chaux et de tuileau.
C 14 : dernier remblai avant la pose des sols

État 2 : occupation
C 15 : résidus du niveau de circulation. Couche homogène de limon noirâtre, légèrement sableux, contenant des fragments de charbon et de terre cuite.

État 3 : construction
C 10, 16, 60, sol 11 : couches correspondant au démantèlement de l'édifice précédent et à la construction des thermes de l'état 3.
St 29 : tranchée de construction du mur M4.

État 1 : construction et occupation
St 52 : fond de la piscine tibérienne en opus spicatum.

État 2 : construction
St 68 : Comblement partiel de la piscine délimité par le mur M43 formant le nouveau mur oriental.

État 3 : construction
C 28 : comblement de la piscine flavienne.
St 53 : canalisation de vidange du petit bassin St 114 du frigidarium *L2.*
Sol 4 : sol du frigidarium *L2.*

Fig. 62
Coupe stratigraphique dans la piscine L24. Situation: fig. 28, p. 36.

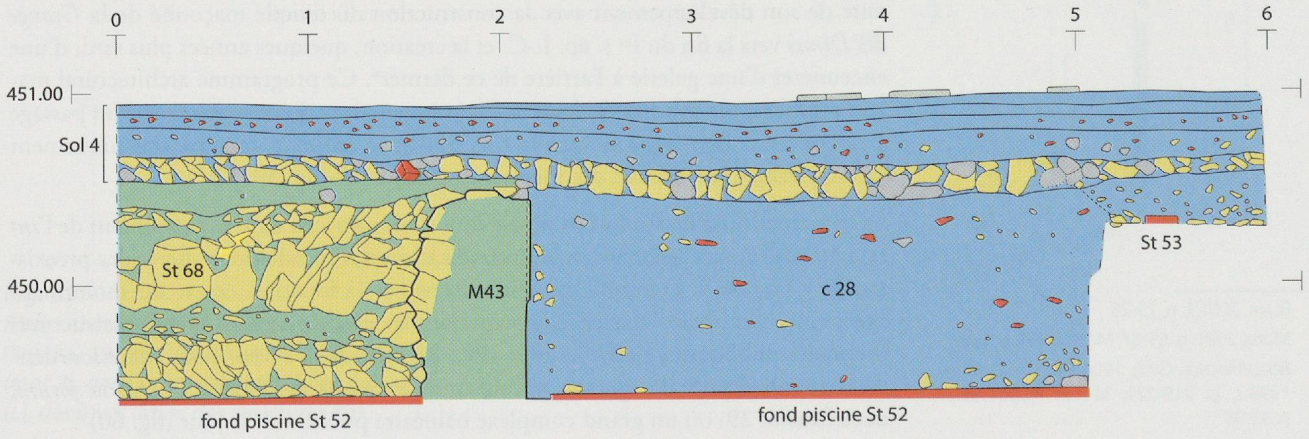

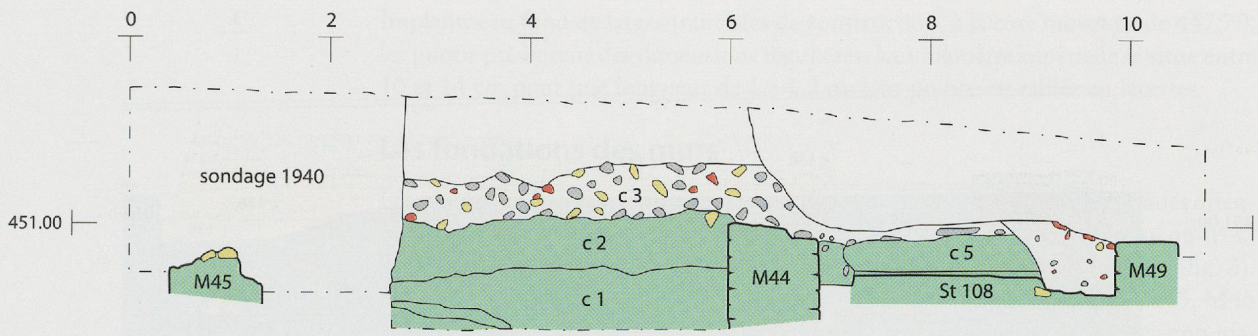

Fig. 63
Coupe stratigraphique dans le local L41 à l'angle sud-est de l'établissement d'époque flavienne. Situation: fig. 70, p. 73.

État 2 : construction
C 1, 2, 5 : remblais liés à la construction des murs M44, M45, M49 et à l'égout St 108.

État 3 : abandon
C 3 : niveaux d'abandon et de destruction du site reposant directement sur les couches de construction de l'état 2.

À l'angle sud-est des thermes, le recoupement des données de terrain des fouilles de 1940 et 1998 permet, à défaut d'une compréhension détaillée de la stratigraphie, une vision assez bonne du déroulement des travaux dans ce secteur. Si la documentation de 1940 fournit des informations précieuses sur les techniques de construction mises en œuvre pour l'édification du portique monumental sud, elle reste en revanche très imprécise, voire parfois totalement silencieuse, sur les détails de la séquence stratigraphique, les cotes et la chronologie (fig. 156, p. 143). En revanche, bien qu'elles aient été effectuées dans des sondages très exigus, peu propices à l'observation des techniques de construction, les investigations de 1998 apportent toutefois des informations stratigraphiques importantes, ainsi que des repères chronologiques précis grâce à la mise au jour de pilotis sous le mur M44, qui ont permis de dater ce dernier de l'époque flavienne. De plus, élément important, la contemporanéité des murs M44, M45, M46 et M47 a pu être démontrée. Ainsi, il est donc possible de déterminer que le mur M45 et la fontaine de rue St 106 figurant sur une coupe de 1940 sont d'époque flavienne (fig. 156), sans toutefois pouvoir identifier avec précision les niveaux de travail associés. Une coupe de 1998 met quant à elle en évidence des couches de remblais en relation avec la construction du mur M44 (fig. 63, c. 1 et c. 2), dont l'une est bien datée par le mobilier céramique[6].

Quant aux niveaux de circulation dans ce secteur de l'établissement, les données sont inexistantes. En effet, un hiatus stratigraphique important apparaît entre les derniers niveaux de construction flaviens et la couche de démolition générale des thermes de l'état 3 (fig. 63, c. 3). Suite à la destruction du dernier complexe balnéaire et à la récupération de ses matériaux de construction, les niveaux de circulation flaviens, les réfections effectuées au début du IIe s., ainsi que les niveaux de circulation de l'état 3 ont entièrement disparu.

À l'angle nord-est de l'*insula* 19, des coupes stratigraphiques effectuées en 2004 dans le local L36 ont permis d'observer les niveaux liés à la construction de la façade orientale de l'établissement (fig. 64, M99) et de la canalisation adjacente St 140 qui ont livré du mobilier céramique de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C.[7]. Après la construction des murs et la mise en place de remblais, la canalisation St 140 a été construite. Au-dessus de cette dernière, des remblais ont été posés avant l'aménagement du sol, non conservé (fig. 64, c. 157, 158). Démantelé lors de la construction des thermes de l'état 3, ce dernier se situait, dans ce local, à la cote 450,50, soit environ 0,5 m plus bas que dans la partie centrale de l'édifice.

Les constructions enterrées

Les pilotis

Lors de la construction du portique méridional (fig. 59, L31), des pilotis de chêne ont été implantés à l'emplacement des futures maçonneries pour stabiliser le terrain sous-jacent (fig. 85, p. 86). L'extrémité est des murs M44 et M45 (fig. 156), ainsi que la fontaine de rue (St 106) reposent ainsi sur un dense réseau de pieux de chêne[8]. Les investigations archéologiques étant peu nombreuses au sud de la parcelle, il n'est pas possible de déterminer si l'ensemble des constructions de ce secteur repose sur pilotis.

6 Voir ci-après l'étude de la céramique, p. 260.

7 Les ensembles de mobilier concernés sont les suivants: 2004/12286-12288, 2004/12291-12293.

8 Ce sont les pieux présents sous le mur M44 qui ont été prélevés et datés par l'analyse dendrochronologique. Les autres pilotis figurent sur les relevés de 1940. La datation dendrochronologique a été effectuée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Moudon (VD). Rapport LRD98/R4820, déposé dans les archives du MRA.

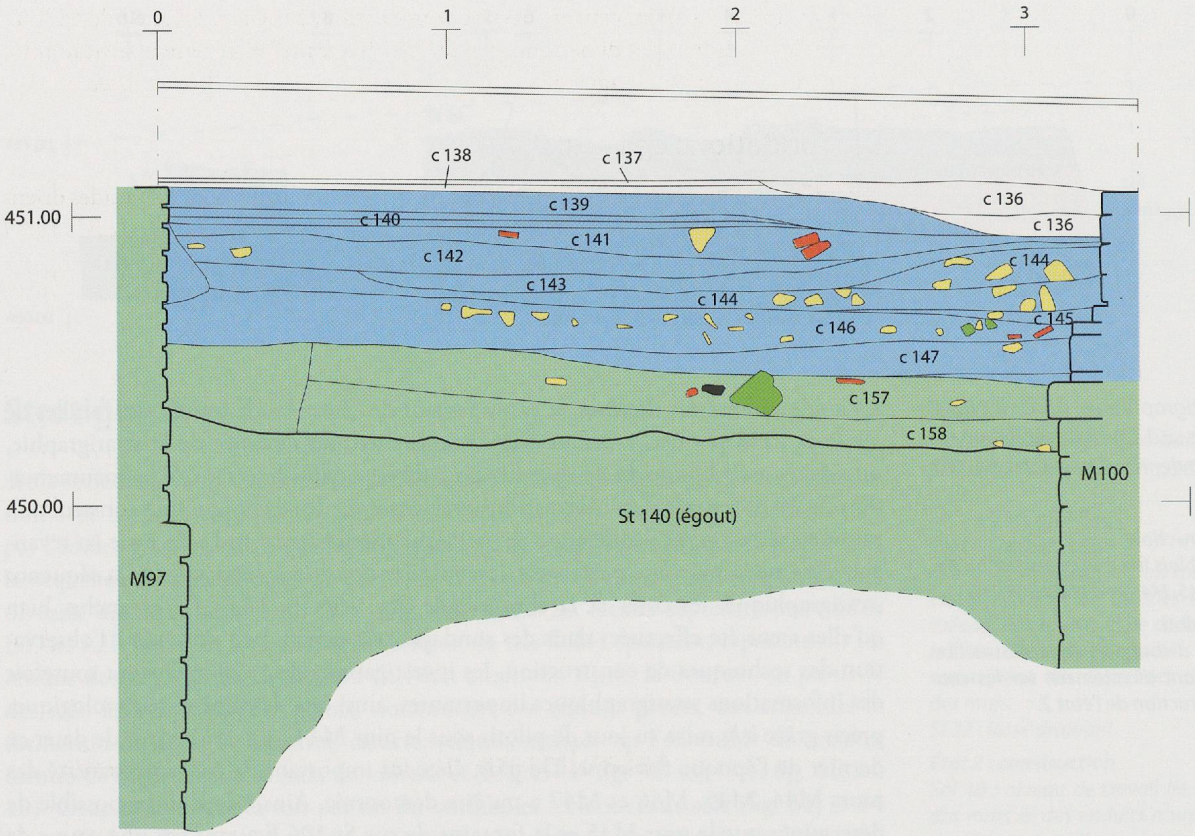

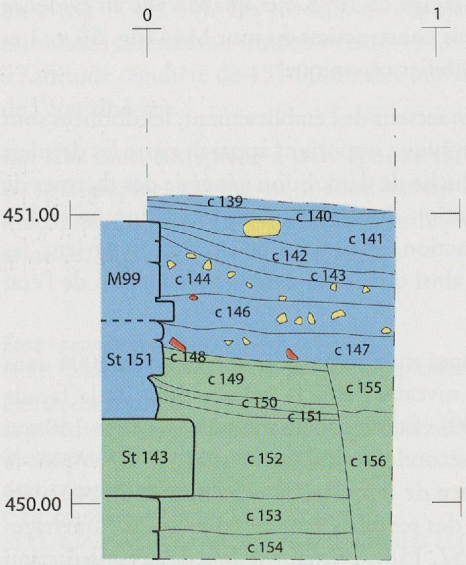

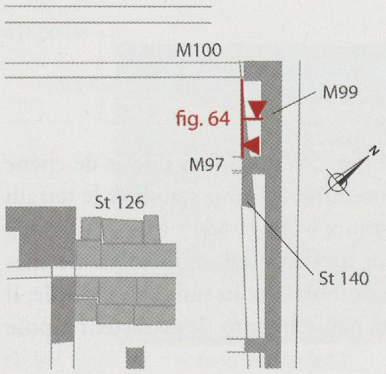

Fig. 64
Coupes stratigraphiques dans le local L36, à l'angle nord-est de l'insula 19.

État 2 : construction
C153, 154 : remblais liés au creusement des tranchées de fondation des murs M99 et M100.
C 148 à 152 : niveaux liés à la construction des fondations des murs M99 et M100 et à la mise en place des blocs de grès St 143. Alternance de remblais et de couches de travail constituées d'éclats de pierre calcaire, de graviers, de fragments de terre cuite et de molasse.
C 155 à 158 : tranchée de construction de l'égout St 140 recoupant les niveaux de travail précédents et les remblais.

État 3 : construction
C 146, 147 : niveaux de travail et remblais liés au démantèlement des blocs de grès St 143 et à la destruction des sols de l'état 2.
St 151 : assises de boulets mis en place sur le mur M99 après la récupération partielle des blocs de grès St 143.
C 144, 145 : niveaux de travail liés à la construction des élévations des murs M99 et M100.

État 3 : occupation
C 143, 142 : niveaux de circulation constitués de limon argileux compact.

État 3 : occupation, 2e phase ?
C 140, 139 : correspondent soit à des niveaux de circulation installés sur un remblai d'égalisation (c 141) soit à des niveaux de démolition des thermes.

État 3 : abandon, démolition
C 136 à 138 : liées à l'abandon et à la démolition des thermes.

Implantés au fond de larges tranchées de construction, à la cote moyenne de 447,70, les pilotis présentent des dimensions régulières: leur diamètre supérieur se situe entre 10 et 14 cm pour une longueur de 1 à 1,2 m; leur pointe est taillée en facettes.

Les fondations des murs

Les murs dont la construction remonte à l'époque flavienne forment les façades orientale et méridionale de l'établissement. Comme pour l'édifice tibérien et celui du IIe s., l'ensemble des murs a été construit en pierre calcaire jaune de Hauterive (fig. 3). Situés dans la zone sud-est, dans un terrain humide et instable, les murs M45, M46 et M44 reposent sur un réseau de pilotis surmonté d'une couche de boulets non maçonnés à fonction isolante et drainante, d'une épaisseur d'environ 0,9 m. Sur cette base, à l'altitude moyenne de 448,60 m, reposent les fondations des murs montées dans des tranchées larges. D'une largeur située entre 1 m et 0,6 m, les fondations sont édifiées selon les mêmes techniques que les murs antérieurs et postérieurs (fig. 156, p. 143). Elles se signalent parfois par des ressauts d'une dizaine de centimètres de large, situés à des hauteurs variables.

Seule la partie nord du mur de façade oriental de l'établissement est conservée sur quelques assises d'élévation (largeur: 0,6 m). Sa partie sud n'est conservée qu'en fondations, lesquelles formaient également le piédroit de la canalisation St 108 (largeur: 1 m).

L'emprise de l'établissement et les murs de façade

À l'époque flavienne, les limites septentrionale et occidentale de la parcelle ont été maintenues à leur emplacement primitif et leur structure est restée inchangée (fig. 59). À l'ouest, l'îlot a conservé sa forme trapézoïdale d'origine et, au nord, le mur de fermeture a été prolongé à l'extrémité orientale de l'*insula*. À l'est et au sud, des façades maçonnées ont été construites ou reconstruites; nous ne savons pas, en effet, sous quelle forme l'emprise de l'édifice tibérien était matérialisée dans ces secteurs. Le long du *decumanus maximus*, le mur de fermeture méridional était flanqué d'un portique contre lequel s'appuyait une fontaine de rue (fig. 59, M 45 et St 106). À l'est, la façade a quelque peu empiété sur le fossé latéral de la chaussée adjacente[9]. Les limites ainsi matérialisées à l'époque flavienne définissent une *insula* d'une surface de 70 x 63 m (4'410 m²), peut-être légèrement plus grande que celle de l'état précédent.

Les locaux

Durant la phase de construction de l'époque flavienne, des travaux sont entrepris sur la piscine et les pièces qui la bordent au nord. Les niveaux de circulation et les dernières couches de construction de la salle absidiale L25, de la salle contiguë L23 et du petit local L20 ayant été décaissés pour la mise en place d'un hypocauste de l'état 3

Fig. 65
Dimensions (m), surfaces (m²) et altitudes des sols des salles de l'état 2. Le sigle > désigne une mesure minimale.

Local	Dimensions (m)	Surface (m²)	Alt. minimale des sols (m)
L20	3,00 x 2,00	6,00	> 450,25
L23	?	?	> 450,50
L24	17,50 x 8,60	150,50	fond: 449,40
L25	13,20 x 3,40 rayon abside: 3,80	67,55	> 450,25
L26	7,40 x 5,00	37,00	> 450,80
L27	9.40 x 3,90	36,66	> 450,85
L28	3,90 x 3,10	12,09	> 450,85
L30	20,50 x 3,10 rayon abside: 2,75 m	47,15	> 450,50
L36	3,20 x ?	?	450,50

9 Blanc/Meylan Krause *et al.* 1997, fig. 8/F3.

Fig. 66
Vue de la piscine flavienne avec, en second plan, le mur qui désaffecte l'abside (M43) et en arrière-fond, l'escalier d'accès (St 70). Au premier plan, la canalisation des thermes du IIe s. (St 5).

(sol 3, dans L3), les éventuelles réfections dans ces espaces n'ont pas laissé de traces. La cour L29 ne semble pas avoir fait l'objet de modifications. Quant aux secteurs sud-est et nord-est, nouvellement construits, peu d'éléments sont connus.

La salle L24, le bassin St 133 et le nouvel espace L30

Dans le bâtiment nord-ouest construit à l'époque tibérienne, les transformations les plus importantes ont été entreprises sur la piscine dont la largeur a été réduite à 8,60 m (fig. 43 et 59). Sa partie orientale, y compris l'abside, a été en effet comblée par une solide maçonnerie de pierres calcaires liées au mortier formant une sorte de plate-forme de 4,40 m de large hors-tout (fig. 62, St 68). Ce comblement, ainsi que le mur M43 qui le délimitait et qui constituait le nouveau mur oriental de la piscine,

Fig. 67
Vue de l'escalier de la piscine d'époque flavienne (St 70). Vue nord.

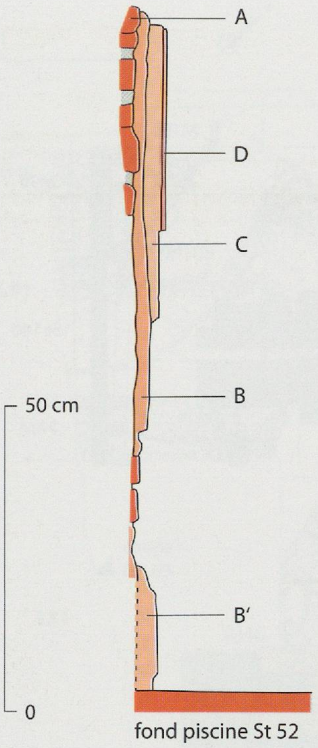

Fig. 68
Relevé de l'étanchéité St 14 doublant les murs de la piscine et de l'escalier d'époque flavienne (St 70). Situation: fig. 28, p. 36. Ci-dessus, coupe illustrant les couches de revêtement de la piscine.

- ***A*** *parement interne de l'étanchéité (St 14).*
- ***B*** *couche de mortier de tuileau de 1 à 2 cm d'épaisseur, de texture assez grossière.*
- ***B'*** *couche de mortier de tuileau de 3 à 4 cm, plus rouge qu'en B, correspondant peut-être à une réfection du bassin.*
- ***C*** *couche de mortier de tuileau de 1 à 2 cm d'épaisseur, de texture fine.*
- ***D*** *très fine couche de chaux (1-2 mm) badigeonnée de peinture rouge.*

reposaient simplement sur le fond en *opus spicatum*. La piscine, dont la capacité est alors estimée à environ 178'000 litres, présente les dimensions suivantes: 17,50 m de long; 8,60 m de large pour une profondeur de 1,20 m environ. L30 formait vraisemblablement une nouvelles aire de circulation aux abords de la piscine et permettait aux usagers de circuler plus aisément entre les espaces L23, L25 et L26.

Un nouvel escalier d'accès de 1,20 m de large (fig. 43 et 59, St 70), dont le soubassement était formé de pierres calcaires et de fragments de terre cuite liés au mortier de chaux, a été construit à l'angle nord-est du nouveau bassin (fig. 67). Des marches symétriques ont peut-être été installées également à son angle sud-est. Les vestiges conservés permettent de reconstituer un escalier de sept marches revêtues de dalles de grès, dont les dimensions étaient probablement identiques à celles des degrés tibériens (largeur: 1,20 m; profondeur: 0,55 m; épaisseur: 0,22 m; fig. 68).

Les parements ouest de M43 et du nouvel escalier ont été enduits d'une protection étanche composée de deux couches de mortier au tuileau et d'une fine couche de chaux peinte en rouge, identiques à celles des parois tibériennes (fig. 68). En effet, les techniques mises en œuvre aux époques tibérienne et flavienne pour la réalisation de l'enduit sont si proches qu'il est impossible de les distinguer à l'œil nu. Comme à la période précédente, l'enduit rouge ne présente aucune marque de rénovation depuis son application jusqu'à l'abandon du bassin au début du IIe s., ce qui n'autorise toutefois pas à exclure d'éventuels travaux de réfection. De même, le revêtement du fond de la piscine en *opus spicatum* est resté en très bon état puisqu'aucune réfection n'a été observée, à l'exception d'une dallette de terre cuite remplacée par un fragment de placage[10].

Dans la nouvelle configuration de la piscine, le trou de vidange devait logiquement se situer à l'angle sud-est, dans le prolongement de la canalisation St 102[11]. Cette partie du bassin se trouvant sous les maçonneries des thermes de l'état 3, les techniques mises en œuvre pour installer ces évacuations restent méconnues. Si l'hypothèse de sa présence se révélait exacte, le second escalier d'accès au bassin, symétrique de l'escalier St 70, se situerait au-dessus de la vidange.

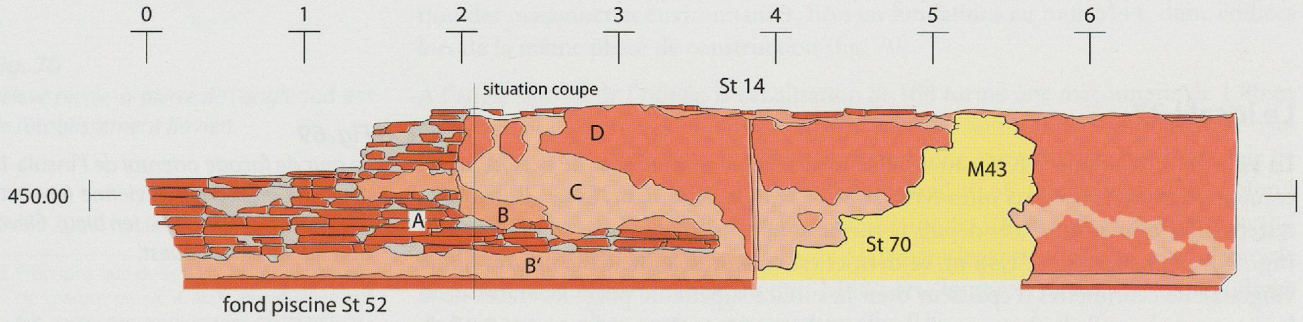

10 Il s'agit d'un fragment de calcaire urgonien. Voir ci-après l'étude des placages, p. 221, nº 110.

11 Rappelons que, par manque de données stratigraphiques, on ne peut déterminer avec certitude la période de construction des canalisations St 102 et St 103 que nous supposons être d'époque tibérienne. Voir ci-dessus, p. 53-55. La documentation photographique à disposition, issue des fouilles de 1964, ne laisse entrevoir aucune réfection de ces conduites.

La salle L26 et les locaux attenants L27 et L28

Dans la salle L26, comme dans les locaux attenants L27 et L28 (fig. 59), les enduits muraux, dont on ne connaît pas la composition, semblent avoir été refaits et de nouveaux sols ont été posés. La nature de ces derniers, conservés sous forme de fines couches organiques noirâtres, n'est pas connue. Il est probable que le pavement de la salle L26 formait un ensemble unitaire avec celui de l'espace L30.

Le local L36

L'espace L36, dont les dimensions ne sont pas connues, n'a été dégagé que sur une surface très réduite en 2004. Les murs M99 et M100 qui le délimitent et qui forment l'angle nord-est de l'établissement, étaient équipés d'un dispositif particulier, constitué de deux assises de blocs de grès dont une seule subsiste dans M99 (fig. 69, St 143)[12]. Le sommet de la seconde assise se trouvait à la même altitude que la rue septentrionale contemporaine et le sol du local L36, soit à la cote de 450,50. Cet aménagement à l'angle du monument, sur lequel on pouvait circuler, constituait vraisemblablement le seuil d'un local de service dans lequel les chars pouvaient accéder pour décharger les marchandises, peut-être le bois utile au bon fonctionnement de l'établissement. Une fois les marchandises stockées, la large ouverture pouvait être fermée par une porte en bois à plusieurs battants. L'interprétation de l'espace L36 comme lieu de stockage ou comme local de service est renforcée par l'altitude de son sol, situé 0,5 m plus bas que les sols restitués dans le reste de l'édifice.

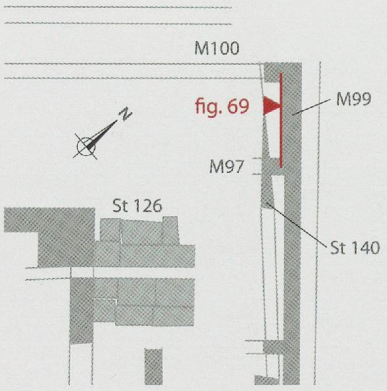

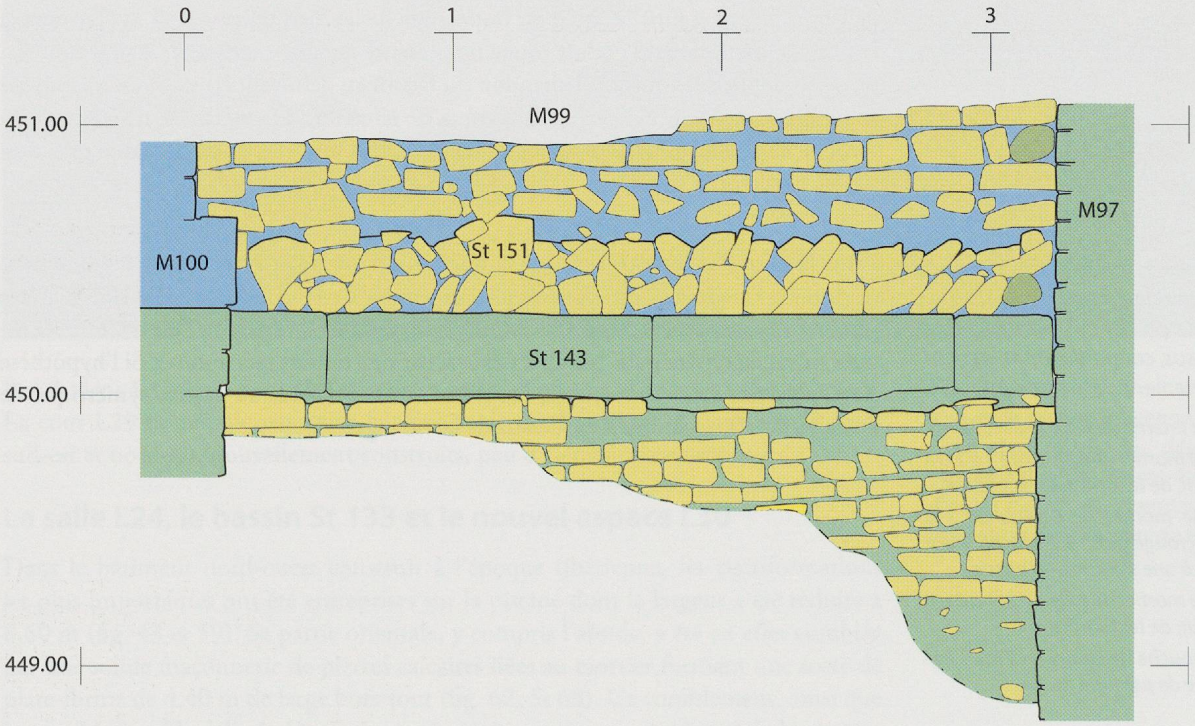

Fig. 69
*Le mur de façade oriental de l'*insula *19 construit à l'époque flavienne (en vert), repris et modifié au IIe s. (en bleu). Élévation du parement ouest.*

Le local L37

La salle L37, contiguë à L36, interprétée également comme local de service, n'est connue qu'à travers les deux murs M97 et M113 qui la délimitent. Si ses dimensions restent méconnues, son accès depuis la rue orientale est attesté grâce au seuil St 144 (fig. 59). D'une largeur d'1,48 m, ce dernier est constitué d'une dalle de grès d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur dont la surface supérieure porte les traces de la butée contre laquelle les battants de la porte s'appuyaient. Situé à la cote 450,00, le seuil indique que la circulation dans ce local s'effectuait 0,5 m plus bas que dans L36 et 1 m plus bas que dans les autres salles de l'établissement.

Le couloir L41

Si la largeur de l'espace L41 (3 m) est connue, en revanche, sa longueur et ses aménagements décoratifs restent totalement méconnus. La présence de la canalisation St 108 dans les niveaux sous-jacents permet de situer le niveau de circulation à la cote de 451,00 environ, soit à une altitude semblable à celle des sols restitués dans le reste de l'édifice.

12 Quatre blocs de grès présentaient les dimensions suivantes: 1,14 x 0,68 x 0,3 m; 1,20 x 0,74 x 0,3 m; 1,12 x 0,74 x 0,3; 0,38 x 0,74 x 0,3 m. La longueur de ce dispositif dans le mur nord M100 n'est pas connue.

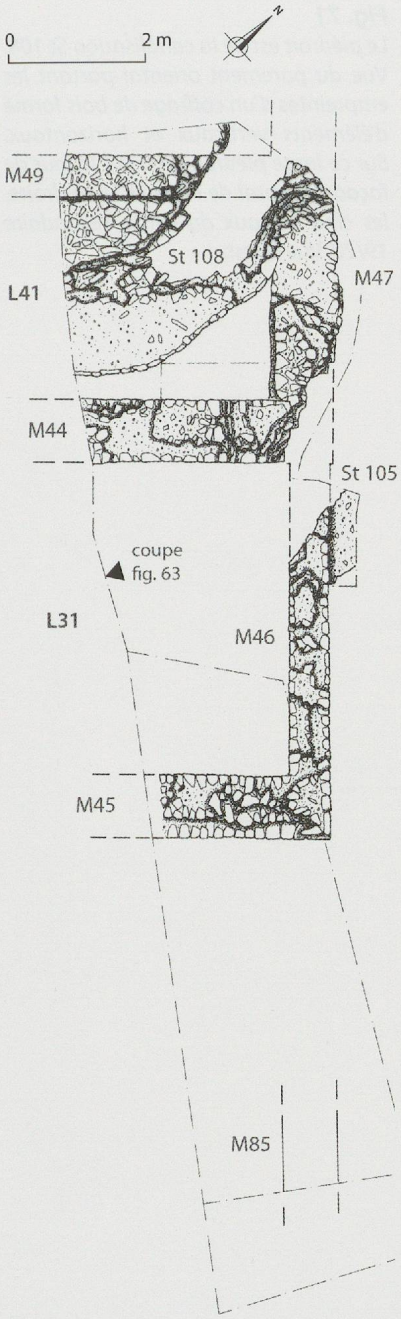

Fig. 70
Relevé pierre-à-pierre de l'angle sud-est de l'établissement flavien.

Les programmes décoratifs

Les programmes décoratifs mis en œuvre dans l'établissement flavien restent mal connus. Seuls trois ensembles de peintures murales ont pu être en partie identifiés parmi la totalité du mobilier récolté, alors qu'aucun indice concernant des placages, des mosaïques ou des éléments sculptés ne nous est parvenu[13].

Deux ensembles d'enduits peints ont pu être attribués à la période flavienne sur la base de critères stylistiques et techniques; l'un a pu être partiellement reconstitué: il s'agit d'un décor à panneaux rouges ornés de touffes de feuillage, caractéristique d'une tendance provinciale ayant atteint son apogée à l'époque flavienne[14]. Sur la base de critères stylistiques, une peinture semble avoir été réalisée à l'époque trajane ou au tout début du règne d'Hadrien, attestant, tout comme les peintures réalisées vers le milieu du Ier s. dans l'édifice précédent, la fragilité des décorations pariétales nécessitant un entretien régulier[15].

Si les enduits peints et quelques tesselles de mosaïque exhumés dans l'édifice tibérien permettent de penser que ses programmes décoratifs étaient luxueux, on peut raisonnablement supposer que ceux de l'établissement flavien, dont l'aspect monumental est encore plus affirmé, l'étaient au moins autant.

Les programmes techniques

Les connaissances des programmes techniques de l'établissement flavien sont très peu nombreuses. Le système d'évacuation des eaux est le mieux documenté à travers les deux canalisations St 102 et St 103, mises en place à l'époque tibérienne (voir chapitre IV), et les nouveaux conduits St 108, St 140, St 122 et St 150 (fig. 59). Les données archéologiques concernant l'adduction sont inexistantes et les chauffages ne sont illustrés que par des éléments de terre cuite faisant partie de doubles parois chauffées ayant pu appartenir aussi bien à l'établissement tibérien que flavien[16].

Les évacuations d'eau

Les canalisations St 108 et St 140

La canalisation St 108, qui collectait les eaux usées et les acheminait à l'extérieur de l'établissement, a été observée en 1998 à l'angle sud-est du monument, où elle forme un coude, ainsi qu'en 2004, dans un sondage effectué plus au nord (fig. 59, St 108, M98). Son rattachement à l'état 2 se fonde sur l'analyse dendrochronologique des pieux situés sous le mur M44, datés de 72 ap. J.-C. environ, ainsi que sur l'observation des maçonneries environnantes, liées en fondations au mur M44, donc édifiées lors de la même phase de construction (fig. 70).

À l'angle sud-est de l'*insula*, la canalisation St 108 forme une maçonnerie de 1,80 m de large dont la structure interne n'est pas connue. Son sommet se trouve à la cote 450,60 (fig. 63). Les sondages effectués au nord ont permis d'observer la largeur de son piédroit ouest (M98: 0,76 m) et de son canal (0,58 m environ), dont le fond n'a pu être atteint. Dans ce secteur, la canalisation St 108 est plus large puisque son piédroit est (M48), large de 1 m, forme également les fondations du mur de façade du bâtiment. Le parement est du mur M48 porte les traces de négatifs d'un coffrage de bois mis en place pour sa construction (fig. 71).

La canalisation St 140 a été dégagée en 2004 dans le secteur nord de l'établissement (fig. 59). Édifiée à l'époque flavienne (fig. 64)[17], elle longe le mur de façade contemporain (M113). Avant d'atteindre l'angle nord-est du monument, elle s'éloigne du mur M113 pour traverser le carrefour des *insulae* 19/20/13/14 et poursuivre sa trajectoire vers le nord. Ayant été en grande partie détruite lors de la construction d'un nouveau conduit à l'état 3, la canalisation St 140 est mal connue. Seul son piédroit oriental, d'une largeur de 0,46 m, a pu être observé (fig. 122, p. 114). Le coffrage de bois mis en place pour sa construction, constitué d'éléments verticaux et horizontaux, est encore visible en négatif contre le parement est de son piédroit

13 Précisons que deux fragments de placages de marbre peuvent avoir éventuellement fait partie des programmes décoratifs des établissements tibériens et flaviens. Voir ci-après, p. 206 et p. 221, et nos 110 et 141.

14 Voir ci-après l'étude des peintures murales, groupe 6, p. 163-166.

15 Voir ci-après l'étude des peintures murales, groupe 8, p. 167-170.

16 Voir ci-dessus, p. 53.

17 La mise au jour de mobilier céramique dans les niveaux de construction de la canalisation St 140 a permis de la rattacher à l'état 2. Il s'agit des ensembles de mobilier 2004/12286, 12287, 12288, 12293.

Fig. 71
*Le piédroit est de la canalisation St 108. Vue du parement oriental portant les empreintes d'un coffrage de bois formé d'éléments verticaux et horizontaux. Sur ce large piédroit reposait le mur de façade oriental de l'*insula *19. À droite, les cinq niveaux du* cardo *secondaire 19/20. Vue ouest.*

oriental, comme sur la canalisation St 108. Dans le local L36, le sommet conservé de sa voûte a été dégagé à la cote 450,30, c'est-à-dire 20 à 30 cm au-dessous du sol.

La canalisation St 140, dont le piédroit oriental s'appuie contre le mur de façade de l'établissement sur un long segment, constitue vraisemblablement le prolongement de la canalisation St 108, dont le piédroit oriental se superpose au mur de façade de l'établissement. Un raccord assurait probablement l'articulation de ces deux conduits à l'endroit où s'effectuait le changement de position.

Les canalisations St 122 et St 150

L'unique relevé concernant la canalisation St 122, effectué en 1963, illustre une maçonnerie de 2 m de large, constituée de deux piédroits de 0,47 m et d'un conduit de 1,06 m. Son sommet voûté forme un canal de 1,50 m de hauteur dont le fond est constitué d'un radier de pierres probablement scellé par une chape de mortier de tuileau non conservé (fig. 72). En 2004, le dégagement du sommet de cette évacuation à la cote de 450,50 a permis de situer le fond de son canal à la cote de 448,85 environ, par recoupement des données des deux fouilles. En 1924, L. Bosset signale, au nord, un conduit mesurant 0,7 m de large, appartenant de toute évidence à une évacuation distincte (fig. 59, St 150). Situé toutefois dans l'axe de la canalisation St 122, ce conduit constitue peut-être le prolongement de cette dernière. Une chambre permettait peut-être le raccord entre les deux structures.

L'appartenance de la canalisation St 122 à l'époque flavienne n'est pas certaine. Nous ne pouvons que constater son antériorité à l'évacuation St 137 qui la désaffecte (fig. 116, p. 110). Seule la chronologie relative de ces deux conduits permet de rattacher la St 122 à l'état 2 et la St 137 à l'état 3, sans preuve absolue. La direction de l'écoulement de la St 122 n'est pas non plus définie.

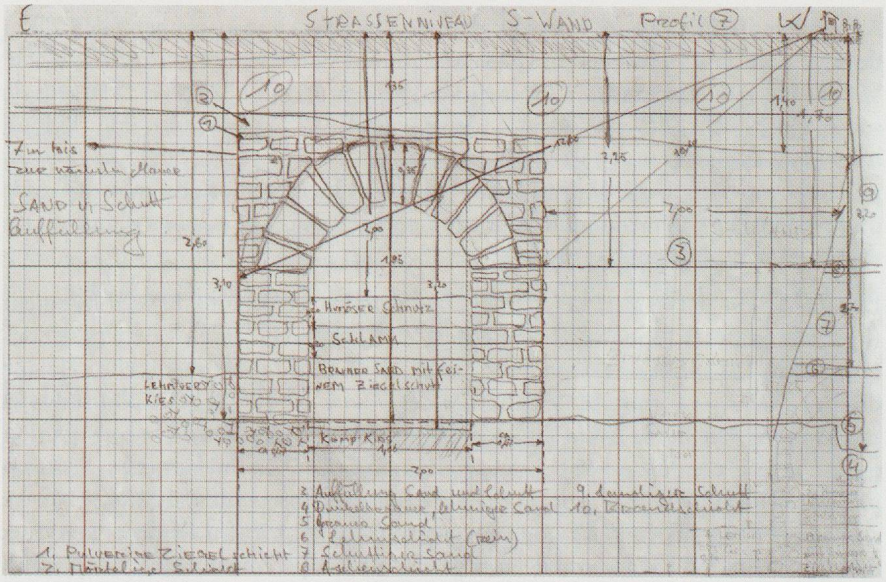

Fig. 72
Relevé de la canalisation St 122 rattachée au monument de l'époque flavienne. Coupe est-ouest, vue nord, effectuée lors des interventions de 1963.

Les éléments de chauffage

Les éléments qui pourraient témoigner de la présence d'au moins un chauffage dans l'édifice flavien sont trois bobines de terre cuite et trois mamelons de *tegulae mammatae* appartenant à des doubles parois chauffées[18]. Découverts dans des niveaux de travail liés aux transformations flaviennes du bâtiment, ils peuvent être interprétés aussi bien comme fragments appartenant à des constructions tibériennes démantelées que comme déchets issus de la mise en place de nouvelles structures à l'époque flavienne.

Plan de l'établissement, éléments comparatifs et interprétations

Le plan de l'établissement de l'*insula* 19 à l'époque flavienne est incomplet et de nombreuses incertitudes persistent quant à son organisation. Cependant, l'aspect monumental plus affirmé de l'édifice, la création d'un important réseau de canalisations et la présence d'une probable salle chauffée permettent de supposer que le monument abritait déjà des thermes. Dans l'état actuel des connaissances, comme pour la période précédente, il est malaisé de déterminer si ce monument abritait des thermes publics classiques, un sanctuaire en relation avec une partie thermale ou un *campus* associé à des thermes.

L'édifice flavien de l'*insula* 19: des thermes publics ?

Dans le premier cas, il est possible de restituer un complexe thermal constitué d'un bloc froid, dont l'élément central est, comme à l'époque tibérienne, une vaste piscine, et d'un bloc chaud, à l'est, dont quelques éléments de chauffage nous sont parvenus. Dans le secteur oriental, en effet, la position des canalisations et l'altitude des sols dans les locaux de service L36 et L37 (fig. 59), situés beaucoup plus bas que dans le reste du bâtiment, permettent de supposer la présence de salles équipées de structures hydrauliques et d'hypocaustes, comme à l'état 3. L'entrée principale de l'édifice se trouvait vraisemblablement au sud, sous le portique bordant le *decumanus maximus*, alors que des entrées de service étaient aménagées à l'angle nord-est de l'établissement (fig. 59, St 143 et St 144).

Dans ces thermes publics supposés, les importants travaux effectués à l'état 2 seraient à considérer comme une étape de développement de l'édifice en un vaste complexe balnéaire d'au moins 4'400 m^2, comme on en trouve dans d'autres colonies romaines ou capitales de cité à cette époque, offrant un éventail de prestations accru par rapport à l'édifice de l'état 1. La piscine intérieure (fig. 59), grande malgré son rétrécissement, reste un élément exceptionnel dans un contexte thermal de la fin du Ier s. ap. J.-C. Les parallèles proposés pour le bassin tibérien et la discussion qui les accompagne peuvent être repris pour cette période également. L'organisation de la partie froide de l'édifice n'étant pas connue, le rôle de la plate-forme à l'est de la piscine (L30) est difficile à définir. On peut supposer que sa présence facilitait la circulation des usagers entre les différentes salles connues. Le comblement partiel ou total de l'abside doit avoir altéré le caractère monumental de la salle.

Pour commémorer ces importants travaux, le nouvel établissement a peut-être été placé sous le patronage d'une *Fortuna Balnearis*, dont l'effigie a été retrouvée dans les thermes de l'état 3, mais dont la réalisation remonte peut-être à l'époque flavienne[19]. Si une certaine aura religieuse a pu planer sur ces thermes, à travers le patronage de la déesse et la fréquentation ponctuelle de l'édifice par des prêtres et des fidèles des sanctuaires, l'édifice ne doit pas être considéré comme un lieu de culte.

Un sanctuaire thermal ?

Si l'on reprend l'interprétation religieuse du monument évoquée au chapitre précédent, l'adjonction ou l'extension d'une partie thermale à un lieu de culte préexistant transformerait ce dernier en un sanctuaire thermal et serait à rapprocher d'autres

18 Voir ci-dessus, p. 53.

19 Voir ci-après l'étude de la statue, p. 228.

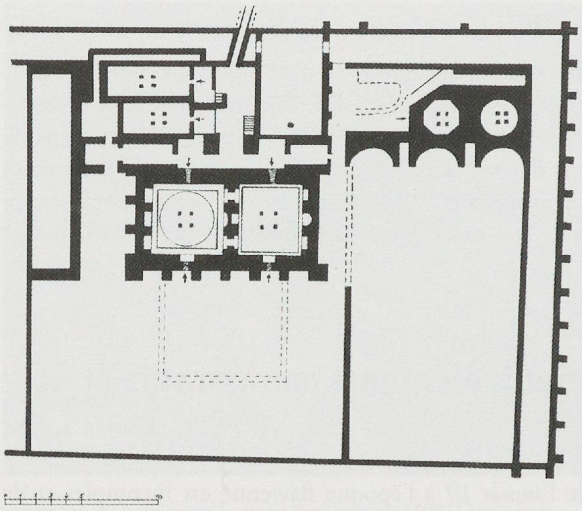

Fig. 73
Le sanctuaire thermal de Sanxay au IIe s. ap. J.-C. (périodes 4 et 5). Tiré de Aupert 1992, p. 62-63. Échelle 1:500.

exemples connus, notamment à Sanxay (F) et à Argos (GR). À Sanxay, les installations thermales d'un établissement curatif ont remplacé progressivement les aménagements d'un sanctuaire, épargnant une unique salle où l'exercice d'un culte a pu persister (fig. 73)[20]. À Argos, des thermes ont été installés dans la cour d'un temple consacré à une divinité peut-être guérisseuse, vraisemblablement Sérapis-Asclépios (fig. 74)[21]. Dans ce contexte, la statue de la déesse protectrice des lieux, qui était peut-être aussi une déesse guérisseuse, aurait été représentée sous les traits d'une *Fortuna Balnearis*, trônant dans une des salles de l'édifice, éventuellement dans la niche de la plate-forme L30.

La partie thermale ajoutée au sanctuaire supposé, composé notamment de la piscine et des salles froides, aurait permis d'offrir aux fidèles un meilleur confort et des aménagements diversifiés. Ce sanctuaire thermal aurait pu constituer en fait une étape intermédiaire entre l'éventuel sanctuaire de l'état 1 et le complexe thermal de l'état 3, lequel réservera une part très importante au sport et aux loisirs, à travers notamment l'aménagement d'un *sphaeristerium*.

Ou des thermes associés à un *campus* ?

Si le monument tibérien abritait un *campus*, les importantes transformations d'époque flavienne auraient permis d'inclure une partie thermale à l'est des bâtiments préexistants et de maintenir, au sud, un vaste espace réservé aux activités sportives. Un portique a été mis en place le long du mur de clôture méridional (fig. 59, L41) et la piscine a été rétrécie, pour des raisons économiques peut-être, avec la suppression de son abside. La fonction des pièces L25 à L28 ne semble pas avoir été modifiée. Ce n'est qu'au début du IIe s. ap. J.-C., à l'état 3, pour répondre vraisemblablement aux besoins d'une population toujours croissante, que le *campus* a peut-être été déplacé à l'extérieur de la ville pour laisser la place à un nouveau complexe thermal public abritant un secteur sportif important.

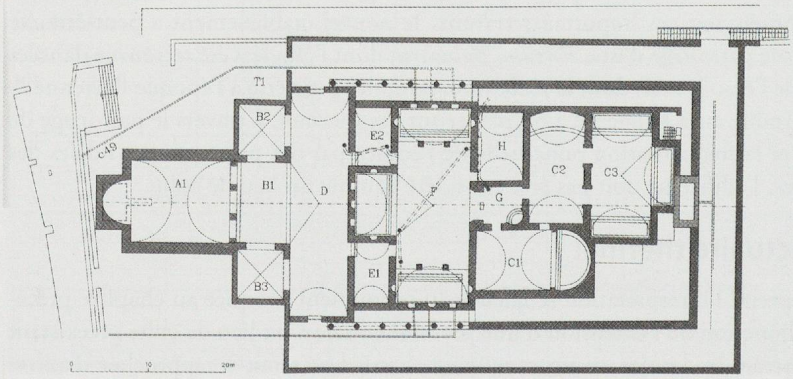

Fig. 74
"Thermes-temple" d'Argos. Tiré de Aupert 1991, p. 189, fig. 4. Échelle : 1:1000.

20 Aupert 1991, p. 187-188 et Aupert 1992, p. 51-72.

21 Aupert 1991, p. 189.